

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 8 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le lundi 8 décembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans les locaux du CIAS à Bourbriac, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU, sans condition de quorum.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOUILLOT Lise; GEORGELIN Dominique; GOASDOUE Gérard; GUILLOU Claudine; LE FOLL Marie-Françoise;

Administrateurs absents excusés :

BOSCHER Marina ; COCGUEN Marie-Jo; ECHEVEST Yannick; GENETAY Stéphanie; INDERBITZIN Laure-Line; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE GOFF Yannick ; LE MEAUX Vincent; LEVEDER Adeline ; RASLE-ROCHE Morgan ; VAUTHIER Ophélie ; CROISSANT Guy ; LE BLOAS Mireille ; NAUDIN Christian ; VILLECROZE Philippe ;

Administrateurs absents :

OLLIVRO HERVE ; LE SAULNIER Brigitte.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

En exercice : 24
Présents : 5
Absents : 19
Représenté : 0

Date d'envoi des convocations : 5 décembre 2025

M. Dominique GEORGELIN, administrateur, a été désigné secrétaire de séance.

DEL-2025-12-48

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**CIAS – UNCCAS : RETRAIT DE L'ADHESION**

VU le procès-Verbal de carence du Conseil d'administration du 4 décembre,

Le 11 mai 2017, le Conseil d'Administration du CIAS avait décidé d'adhérer à l'UNCCAS afin de bénéficier de son soutien et expertise dans sa réflexion sur ses orientations d'actions sociales.

Considérant la nouvelle répartition de compétences entre l'agglomération et le CIAS qui prendra effet au 1^{er} janvier 2026, il est proposé au Conseil d'administration le retrait de l'adhésion du CIAS à l'UNCCAS.

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le retrait de l'adhésion du CIAS à l'ADAC,
- **AUTORISE**, le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

